

HISTOIRE DE L'ABBAYE BÉNÉDICTINE DE NESLE-LA-REPOSTE

1- Rappel historique sur la commune et l'abbaye de Nesle-la-Reposte

La commune, située dans la Marne, s'est développée aux abords de l'abbaye.

Au haut Moyen-Âge, des moines auraient en effet été les premiers à s'implanter au creux du vallon de la rivière de la Noxe (un affluent de la Seine dénommée autrefois Barbuise) défrichant la forêt pour édifier leur abbaye et rendre les terres arables.

Le monastère constitue en tout cas l'implantation humaine la plus ancienne documentée sur le flanc ouest de cette partie haute du vallon.

L'arrivée des moines en ces lieux daterait du 5^{ème} siècle de notre ère, selon une tradition rapportant que le roi Clovis et son épouse Clotilde auraient fondé l'établissement.

Ce qui est avéré est qu'en 841, l'abbaye est sous la protection de Lothaire, petit-fils de Charlemagne.

Le monastère était alors « plac[é] sous le vocable de Saint-Pierre ou de Notre-Dame qui prévalut, elle était située dans le *pagus Mauripensis* (Morvois) au bord de la *Balbuca* (Barbuise)^[1] », nom ancien de la Noxe sur cette partie de son cours.

Il aurait été un temps double, réunissant moines et moniales.

Le monastère connut une période de relative prospérité entre le 11^{ème} et le 13^{ème} siècles, période dans laquelle s'inscrit l'époque de construction de l'abbatiale parvenue jusqu'à nous mais à l'état de ruine.

Elle a pu subir des dommages durant la guerre de Cent Ans, car au 15^{ème} siècle des combats eurent lieu au château de Montaiguillon situé à proximité, où se réfugia un temps les moines, et d'où des bandes ou les Anglais pillèrent aussi la région^[2].

En 1567-1568, durant la première guerre de religion, une troupe huguenote saccagea les lieux.

Malgré une restauration partielle et une reprise en main de la vie religieuse au 17^{ème} siècle, en 1674 les derniers moines, demandèrent la permission de rejoindre la ville proche de Villenauxe (en contrebas du vallon, dans l'Aube).

Ils persuadèrent Louis XIV et purent rejoindre une demeure récemment acquise vers 1677.

Le logis abbatial, seul édifice quasi entièrement parvenu jusqu'à nous, fut transformé en prévôté^[3].

Rien ne subsiste du reste des bâtiments conventuels, notamment du cloître et de ses dépendances qui se situaient au sud de l'église, si ce n'est un édifice voûté d'un étage (entrée du complexe et ancien grenier ?), aujourd'hui transformé en habitation (le long de la rue de Villenauxe).

2. L'église abbatiale de Notre-Dame de Nesle-la-Reposte

Plan général

L'édifice adopte un plan traditionnel en forme de croix latine orientée.

La nef et ses bas-côtés comportaient sept travées sur piles.

La croisée du transept était dominée par une tour carrée de trois étages.

Le chœur était surélevé du fait de la présence d'une crypte – dont les accès se faisaient par deux escaliers dans les piles sud de la croisée ainsi que par la chapelle sud – et cet ensemble se terminait en abside.

Les croisillons donnaient accès à deux chapelles rectangulaires situées de part et d'autre de l'abside.

Le cloître était situé au sud du transept et de la chapelle sud du croisillon.

La façade principale comportait un portail royal axial et sans doute une seconde entrée au nord (dans le sud de la façade est aménagé un escalier en colimaçon éclairé par des fenêtres en forme de meurtrières qui permettait sans doute d'accéder aux combles).

Chronologie générale de sa construction puis de sa destruction et abandon :

La ruine étudiée ici constitue l'ancienne église abbatiale de Notre-Dame de Nesle-la-Reposte.

L'église dont on conserve aujourd'hui en partie l'élévation sur presque toute son emprise d'origine – sauf le bas-côté nord – apparaît comme une construction assez homogène.

La campagne de construction principale est considérée comme ayant été menée entre les 11^{ème} siècle (datation proposée principalement pour la croisée du transept, sa tour^[4] ainsi que pour la crypte^[5]^[6] – phase « romane » – et la fin du 12^{ème} siècle (le portail en façade, démembré, est de la fin de ce siècle^[7]), avec des interventions probables ou documentées au siècle suivant – phase « gothique ».

Aucun témoignage matériel d'une église antérieure ne nous est parvenu dans l'état actuel de la recherche.

La façade principale et la nef sont semi-enterrées, et furent édifiées ainsi, comme les marches d'accès à la nef au niveau de l'ancien portail le prouvent.

En outre, la seule reprise – avec décrochement – de maçonnerie ancienne décelée actuellement sur la structure en élévation se situe entre le pilastre adossé à la façade séparant la nef du bas côté sud et l'emplacement de l'ancien escalier dans œuvre qui devait mener aux combles.

On peut dès lors s'interroger si l'édifice dans cette partie-ci n'est pas semi-enterré du fait de l'utilisation d'un niveau ancien et/ou qu'il a fallu aménager le flanc de colline pour implanter un si large édifice, ce qu'une crypte, à l'autre bout du bâtiment et dans une zone en déclivité par rapporte à la zone centrale, laisse supposer^[8].

Les deux premières rangées de piles de la nef du côté de l'entrée sont plus fortes que les autres du côté du transept et une au moins possède aussi une base biseauté : il pourrait s'agir d'un changement de parti en cours de construction, entre une section « romane » et une autre « gothique ».

Les bras du transept et leurs chapelles ouest attenantes dateraient, en prenant en compte une fourchette large, des 12^{ème}-13^{ème} siècles – à affiner ultérieurement, ce que rend possible l'étude stylistique des formes des ouvertures, des bases et d'un chapiteau, ainsi que des contreforts mais aussi des bandes de grès sur l'extérieur du mur pignon nord du bras nord du transept.

Il convient enfin de préciser que l'angle du mur extérieur de la chapelle sud n'est pas jointé à celui de l'abside.

La disparition du bas-côté nord aurait comme terminus ante-quem 1567, mais aucune trace de mur de clôture n'est visible, pas même à sa supposée intersection avec le bras nord du transept – un bras difficile cependant à étudier du fait de la végétation qui le recouvre encore.

Au niveau de l'ouverture en tiers-point (qui a perdu son parement) délimitant autrefois le bas-côté nord du transept, on observe un changement dans les matériaux et formes dans les bases des anciens pieds-droits : l'un est la face droite du pilier du transept et comme le reste de cette structure est rectangulaire et paré de pierre de Resson ; l'autre est en grès avec base biseauté.

Cet espace a été partiellement comblé ultérieurement en deux temps : une ouverture plus restreinte a été aménagée avant d'être elle aussi bouchée.

L'ensemble des piles nord de la nef semblent avoir été reprises en même temps que des murs étaient établis entre elles, clôturant ainsi une nef amputée de son bas-côté nord.

Il est avéré que l'ensemble fut en partie détruit durant la première guerre de religion puis restauré partiellement – la nef est décrite à l'état de ruine^[9] au moins depuis cette période – autour du chœur et du transept.

Le mur scandé des piles aurait formé dès lors une clôture sécurisée au bâtiment conventuel toujours existant qui est situé à ses abords.

L'édifice serait définitivement abandonné à partir des années 1670.

En 1677, la communauté ayant rejoint Villenauxe, le portail royal sur la façade principale fut déposé pour être remonté au fronton d'une nouvelle église construite sur le flanc droit de leur habitation, avant d'être détruit après la Révolution (connu par une gravure d'après sa translation et par de nombreux fragments).

L'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques date du 12 octobre 1942 et concerne l'ensemble du transept ruiné considéré du 11^{ème} siècle, « y compris les pans de murs de la tour qui surmontent la croisée de l'ancienne église^[10] »^[11].

Description

Façade et nef

De la façade, il ne reste que la base.

Les murs de part et d'autre de l'ancien porche central sont échancrés suite à l'effondrement des parties hautes (qui comportait une ouverture au droit du portail) et à la dépose du portail durant les années 1670.

Il ne reste plus qu'un bloc en pierre de blocage au nord alors qu'une partie d'ouverture qui comportait un décor de colonnes était encore présent dans le prolongement du mur de façade vers 1900^[12], à l'intérieur de la propriété mitoyenne.

Au droit de cet ensemble part l'actuel mur de clôture mitoyen, semi-enterré en extérieur, monté autrefois autour des piles délimitant nef et bas-côté nord.

La partie sud de la façade est en partie en élévation jusqu'à l'angle sud et comporte des grès grossièrement taillés sur les parties hautes, au niveau de ce qui devait être la limite entre le haut du portail et l'ouverture qui le couronnait.

Au sud, des ouvertures en forme de meurtrières éclairent encore le reste de l'escalier à vis dans œuvre qui s'ouvrait dans le bas-côté sud.

L'angle extérieur de la façade principale avec celle du collatéral sud, semble avoir été repris en partie au mortier de ciment mais apparaît être d'origine et comporte un chaînage en grès.

Le mur sud en retour, semi-enterré, est aussi partiellement conservé sur quelques assises, jusqu'au niveau de l'avant-dernière travée avant le transept – où il n'était sans doute plus en partie sous terre autrefois. Il apparaît décelable jusqu'aux abords d'une pile qui constitue le vestige de l'angle sud-ouest du bras sud du transept.

À proximité de l'angle, il existe à l'intérieur de l'édifice (car enterré au dehors), la base d'une ouverture comblée.

Au devant du portail, des dalles et pierres de tailles – toutes à leurs emplacements d'origines ? – sont agencées en une série de cinq marches droites sur trois côtés dont une se prolonge pour servir d'ancien seuil au portail.

Des agencements de pierre de tailles – quoique déplacées en partie pour certaines – de part et d'autre de l'ancienne ouverture nous conservent l'essentiel de la base des montants d'origine.

Trois éléments moulurés formant peut-être bases de l'ancien portail royal viennent même d'être mises à jour sur les deux faces. Une reconstitution de ce dernier s'avère dès lors possible. Elle est projetée en partenariat avec les musées de Châlons-en-Champagne et l'Université de Neuchâtel (Suisse).

L'ancien seuil passé, une volée de 4 marches semi-circulaires permettent aujourd'hui encore d'atteindre le sol de la nef.

Dans la partie sud de la façade, des ouvertures rectangulaires du type d'une meurtrière dont une parfaitement conservée (en pierre de Resson) éclairait un escalier à vis dans œuvre.

Celui-ci, accessible depuis le collatéral sud, est partiellement conservé et pourrait avoir mené aux combles.

La nef, profonde de sept travées plus ou moins égales^[13], était cantonné de bas-côtés^[14].

Presque toutes les piles, de dimensions variables, sont conservées aujourd'hui encore dans leur état d'origine au moins sur quelques assises.

Au niveau de la pile engagée nord de la façade arrière, un tailloir en biseau pourrait être à son emplacement d'origine et nous offrirait donc le niveau d'élévation d'origine général des piles de la nef, ce qui correspond à l'état actuel des piles nords qui ont cependant peut-être été reprises lorsqu'elles furent intégrées pour former un nouveau mur continu sur la partie nord de la nef.

Quant à la pile engagée en pendant, très partiellement conservée, elle présente au dessus un départ de voûte qui a perdu son parement d'origine – mais il apparaît possible d'en redonner la courbe d'origine.

Il est possible qu'à l'autre extrémité de la nef, une maçonnerie en blocage de forme légèrement triangulaire partant des deux piles de la croisée du transept et à même hauteur que ce départ de voûte puisse constituer deux autres témoignages du voûtement de cette partie de l'édifice.

Selon Tillet, « la nef et les bas-côtés devaient être couverts par une charpente apparente, comme celle de l'église de Saint-Nicolas[-la-Chapelle (Aube)], et les arcs en plein cintre des travées retombaient sur des tailloirs en biseau, comme à Château-Landon et à Saint-Nicolas. De même que dans ces deux églises, le mur de la nef, au-dessus de la charpente des bas-côtés, devait être percé de petites fenêtres en plein cintre et les bas-côtés prenaient jour par de petites baies pratiquées dans les murs latéraux ».

Croisée du transept et tour-clocher

Tillet observe à juste titre que « la croisée du transept était formée par quatre gros piliers reliés par des arcs en plein cintre qui soutenaient la tour carrée ; ces piliers étaient flanqués de deux colonnes engagées dont nous avons retrouvé les bases [toujours présentes], et de deux contreforts destinés à contrebuter la poussée des arcs. Le même principe de constructions se retrouve à Saint-Ayoul de Provins », mais à une échelle plus monumentale.

Toujours selon Tillet, « le carré du transept devait être couvert par une voûte d'arêtes, comme à Saint-Nicolas, ou par une coupole, comme à Saint-Loup-de-Naud ; quant aux croisillons, ils étaient très probablement voûtés en berceau » mais on ne décèle aucun départ de voûte en maçonnerie, seulement des échancrures dans les assises de pierre qui semblent indiquer des planchers droits dans le carré ainsi que du côté de la nef – sont néanmoins conservés deux éléments de tailloirs en biseau : à l'angle nord-ouest de la pile nord-ouest (ancien niveau de l'arc triomphal ?) ainsi qu'à l'angle sud-ouest de la croisée.

À l'aplomb des deux des quatre arcs plein cintres encore présents, s'élèvent une partie de la tour clocher de plan carré.

Elle avait trois étages initialement et était percées d'ouvertures (une au moins sur deux faces permettant l'accès aux combles – dont une murée – ; deux puis trois fenêtres voûtées plein cintre aux étages supérieurs).

Sa façade est est la mieux préservée ; la façade sud n'est conservée que partiellement – après un éboulement d'une partie de celle-ci et d'un reste de la face nord au tournant du siècle dernier.

Transept, abside et chapelles latérales

Le transept possède des bras nord et sud de dimensions légèrement différentes.

Celui du nord – au moins – servit autrefois de chapelle^[15].

Ce dernier espace est la partie la mieux conservée en élévation avec la tour.

Il semble posséder une homogénéité propre (peut-être simplement à cause de son état de conservation unique).

Il comporte surtout des ouvertures en arc brisé, donnant autrefois accès au bas-côté nord ou à la chapelle est qui s'ouvre sur ce croisillon, ou formant fenêtres – une large qui structure le mur nord ; une plus petite qui orne le mur ouest (au delà du bas-côté nord donc), les deux avec voûtes pénétrantes –.

Une exception est celle en berceau similaire aux ouvertures ménagées dans la tour et dorénavant bouchée sur le mur est, l'aplomb de l'ouverture ménagée vers la chapelle. Et alors que les montants et les claveaux de cette dernière sont en grès, les autres ouvertures furent assemblées de pierre de Resson.

Le pignon, très partiellement préservé (il se retrouve presque en entier sur des créations graphiques du 19^{ème} siècle), conserve la base et des éléments in situ d'un oculus qui éclairait soit l'intérieur de l'église soit les combles.

De part et d'autre de l'ancien chœur en abside, ont été aménagées les chapelles qui ouvrent sur le transept mentionnées précédemment.

De format rectangulaire, elles sont assez conservées pour qu'on y observe des éléments de leur voûtement en croisée d'ogives : bases et sections de colonnes engagées de deux formats différents, dans la chapelle nord ; chapiteau à décor végétal encore pris dans la maçonnerie au dessus d'un sommaire corbeau dans la chapelle sud ; départ de voussures dans les deux espaces.

Les premières assises des piedroits de l'arc brisé délimitant le croisillon de la chapelle nord sont conservées ; son parement est en pierre calcaire fin, du même type, semble-t-il, que les éléments de voûtement conservé dans cette chapelle.

Elle était éclairée au moins par une fenêtre percée dans le mur nord dont la base encore conservée ressemble à celles du croisillon nord.

Chœur et crypte

Le chœur est quasi entièrement démoli mais les ruines forment encore un arc de cercle à l'extérieur.

Une source du 17^{ème} siècle indique que le chœur liturgique s'étendait sur une partie de la croisée du transept^[16] et une abside^[17] surélevée (de six ou sept marches^[18]) terminée par un cul de four, car établie sur une crypte dont on conserve la base – mises à jour par d'anciens propriétaires après avoir été comblée avant 1630^[19].

Il s'agit, selon Dimier, qui serait venu étudier le résultat de ces fouilles privées et cachées, d'une « petite crypte de trois nefs et de trois travées, dont les voûtes, entièrement effondrées, reposaient sur deux rangées de deux colonnes, dont on voit

encore la plupart des bases en place. À l'est, le petit sanctuaire de 2 m 25 de large et de près de 3 m de profondeur se termine par une abside en hémicycle. Il est cantonné de deux absidioles d'un mètre de large et d'1 m 50 de profondeur, également terminées en hémicycle. [...] Nous sommes donc en présence d'une petite crypte à laquelle on accédait par deux escaliers tournants, symétriquement placés autour des deux piliers est de la croisée. [...] [L]e plan ne présente guère de particularité qui puisse servir à fixer une date. Quant aux quelques bases de colonnes encore en place, elles sont ornées d'une tore, d'une simple scotie, d'un filet et d'un second tore à peine plus épais que le premier. C'est le profil-type de la base toscane classique, très employée dans le cours du XIe siècle. [...] Il semble donc que cette crypte fut construite lors de la construction de l'église, au XIe siècle, à l'endroit où le terrain présente une brusque et forte déclivité, afin de pouvoir ensuite élever le chevet au même niveau que la nef ».

^[1] Crété-Protin.

^[2] Pignard-Péguet, p. 732 ; Délivré, p. 64 ; Mémoires de pierre, p. 33.

^[3] Sa façade, ses toitures ainsi que la chambre de l'abbé au premier étage (avec sa cheminée et ses poutres sculptées médiévales), sont inscrites au titre des monuments historiques.

^[4] Voir plus loin.

^[5] Dimier.

^[6] Dossier d'inscription ; Dimier – qui date cependant tout l'ensemble de cette époque jusqu'au portail pourtant du 12^{ème} siècle.

^[7] Tillet ; Erlande-Brandebourg ; Laurence Terrier Aliferis (à paraître).

^[8] Durant des intempéries, l'eau de la nappe phréatique affleure.

^[9] Seules deux petites chapelles y sont encore mentionnées au début du 17^{ème} siècle, Desguerros.

^[10] Fiche MP ???

^[11] L'essentiel de l'édifice conservé est dans la partelle communale C 210 (mais une partie détruite depuis une date non déterminée, comprenant la partie nord de l'ancienne façade principale le bas côté nord se situeraient sur les parcelles C 207 et C 553)

^[12] Tillet.

^[13] Dimier

^[14] Pour toute trace des bas-côtés nord, il ne reste que les piles.

^[15] Était-ce un faux-transept ?

^[16] REF.

^[17] Sur la partie basse de la pile Sud-Est, on constate quelques assises de pierres qui semblent établies en arc de cercle.

^[18] On en compte au moins 6 ou 7 encore en place pour l'accès menant d'une chapelle latérale sud à l'abside.

^[19] REF.